

NOUS

RECRUTONS



DIRECTEUR(TRICE) CENTRE SOCIAL



Cliquez ici
pour découvrir
l'annonce

CDI FORFAIT JOURS

Statut cadre

Démarrage début février 2024

Salaire : Selon convention collective ALISFA (Classification au 1er janvier 2024)

Diplôme requis: Titulaire d'un diplôme de niveau 6 minimum dans le secteur de l'animation sociale et/ou formation universitaire (DESJEPS, CAFERUIS, CAFDES, MASTER 2 ou équivalent)

POSTULER

anne.miniot@cheminrouge.fr

CENTRE SOCIAL

Le Centre Social intercommunal a été créé en avril 1999. Il fait suite au Centre Social des Margueritois qui a existé de 1966 à 1996. En 1999, une nouvelle association d'habitants du quartier a été créée pour donner le jour au Centre Social Intercommunal La Maison du Chemin Rouge.

Notre Centre Social est agréé par la CAF depuis sa création et sa particularité réside dans l'intercommunalité puisqu'il accueille les familles de Faches-Thumesnil, Lille et des autres communes avoisinantes.

Le centre social prend appui sur 3 valeurs fondamentales qui guident son action :

- LA DIGNITE HUMAINE, par la reconnaissance de la liberté de tout homme et de toute femme,
- LA SOLIDARITE, en luttant contre toutes les formes d'exclusion,
- LA DEMOCRATIE, par la construction d'une société ouverte aux débats et au partage du pouvoir

FINALITES DE LA FONCTION

Dans les limites des délégations accordées par le conseil d'administration, le directeur / la directrice :

- est le garant de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet social ;
- mobilise l'ensemble des acteurs et des partenaires du territoire pour contribuer au «bien vivre ensemble» en favorisant une dynamique collective ;
- assure le bon fonctionnement de l'équipement, le management de son équipe et la gestion des ressources mises à sa disposition ;
- pilote, avec l'instance de gouvernance, la démarche politique et stratégique du centre social.

MISSIONS

CONÇOIT ET CONDUIT LE PROJET D'ANIMATION GLOBALE ARTICULÉ A LA VIE LOCALE DANS UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE

- Applique les valeurs et principes de l'Animation de la Vie Sociale
- Maîtrise la méthodologie de projet, du diagnostic à l'évaluation, dans une démarche de développement social local
- Impulse la démarche dans une logique participative incluant instances décisionnelles, bénévoles, habitants, partenaires, institutions, à partir de l'expression des besoins et des projets des habitants et associations du territoire

ANIME ET COORDONNE LES PARTENARIATS

- Crée, renforce et développe les partenariats avec l'ensemble des acteurs du territoire : collectivités locales, institutions, bailleurs, associations...
- Veille à l'articulation du projet social avec les dispositifs institutionnels et politiques publiques
- Développe les relations et coopérations avec tous les partenaires susceptibles d'apporter leur contribution à la réalisation des orientations, objectifs et plans d'action du projet social

DEVELOPPE LA DYNAMIQUE PARTICIPATIVE AU SEIN DU CENTRE SOCIAL ET DU TERRITOIRE

- Impulse la démarche participative, structure et dynamise la participation des habitants dans l'élaboration et la conduite du projet
- Participe au fonctionnement des instances participatives : rythme, expression démocratique, enregistrement, restitution et mise en œuvre des décisions
- Veille à l'implication des membres des instances de gouvernance

GERE LES RESSOURCES HUMAINES SALARIEES ET BENEVOLES

- Est missionné par sa gouvernance pour assurer la gestion des ressources humaines dans le cadre de la politique arrêtée par l'association
- Impulse un travail concerté en garantissant et facilitant l'expression des équipes
- Permet l'appropriation des enjeux par l'ensemble des équipes
- Favorise le développement des compétences individuelles et collectives des équipes

ASSURE LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

- Contribue à la rédaction du compte de résultats et du budget prévisionnel dans le respect des orientations politiques définies
- Présente le budget aux instances de gouvernance pour validation
- S'assure de la bonne exécution et du suivi financier dans le respect du plan comptable analytique spécifique des centres sociaux
- Négocie l'obtention de financements liés au projet social

COMPÉTENCES REQUISES

SAVOIRS :

- Connaître les champs de compétences, missions, positionnements, modes d'intervention des acteurs locaux
- Connaître le fonctionnement de la vie associative et plus particulièrement des centres sociaux
- Connaître la législation sociale et conventionnelle liée au statut de la structure et du personnel
- Connaître les principes de gestion administrative, comptable et budgétaire liés à sa fonction

SAVOIR-FAIRE :

- Etre en capacité de repérer, activer et entretenir les réseaux partenariaux pour mobiliser les ressources du territoire
- Structurer et dynamiser la participation des habitants
- Manager des équipes
- Elaborer un budget dans le respect des décisions prises par les instances
- Rechercher des financements et veiller à leur diversification

SAVOIR-ÊTRE RELATIONNELS :

- Savoir instaurer, entretenir un dialogue et des relations de confiance avec les partenaires dans un objectif d'efficacité collective
- Promouvoir la coopération et la co-construction au sein de son équipe
- Savoir conjuguer une posture technique et une posture politique en fonction des interlocuteurs rencontrés et des sujets traités
- Accompagner l'équipe et la gouvernance dans la compréhension des enjeux économique de la structure



Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser par voie hiérarchique à
Mme MINOT Anne – Présidente du Centre Social Intercommunal la Maison du Chemin Rouge
80 Chemin Rouge 59155 FACHES THUMESNIL

avant le 19 janvier 2024

Ou via l'adresse mail : anne.miniot@cheminrouge.fr

